

Partenariat social au sein de Migros : Codécision et cogestion à tous les niveaux

MIGROS

Universel

Chez Migros, le partenariat social ne se limite pas à la CCNT, mais se déploie à quatre niveaux : au niveau du groupe et au niveau des entreprises, avec les Directions générales et dans les Conseils d'administration

Associations de travailleurs

Commission nationale du groupe Migros

Commissions du personnel

Représentants des collaborateurs dans les Conseils d'administration

Complet

Chez Migros, le partenariat social ne se limite pas aux conditions de travail, mais comprend également la codécision et la cogestion de toute la politique de l'entreprise et du personnel

Conditions de travail

Politique du personnel

Politique de l'entreprise

Efficace

L'efficacité du partenariat social est garantie – parce qu'il ne repose pas sur des organisations individuelles, mais sur la représentativité, la compétence et le professionnalisme de centaines de représentants à tous les niveaux

Partenaires contractuels de la CCNT de Migros

Représentation démocratique des 80.000 collaborateurs

Quelque 50 commissions du personnel

Quelque 100 collaborateurs membres des Conseils d'administration